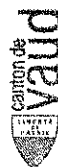


Gerhard ULRICH, auteur du livre:
«L'Etat de droit» démasqué



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 16.05.17

Scanné le _____

17-PET_068

Bureau du Grand Conseil
M. Gregory Devaux, Président
Place du Château 6

1014 Lausanne

cc:

A tous les Députés

A environ 220 journalistes - A qui de droit

***Pétition pour une vindicte tardive
de l'incendie intentionnel***

*Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Députés,*

*Vous avez été avertis par lettre ouverte des tenants et aboutissants de cette
action malhonnête, dont est victime*

*Pour votre confort, vous pouvez vous référer à mon courrier
contenant une copie imprimée de ce deuxième document. Il va de soi que je
puis vous livrer aussi les pièces à conviction imprimées,*

*La ferme a été la proie des flammes et votre appareil
judiciaire l'a condamné à tort pour
un délit, dont il n'était pas coupable. Ses indemnités de l'ECA ont été
ensuite fortement réduites.*

Le coupable a été gratifié de la construction d'un château.

Par contraste, les acolytes du pouvoir inofficiel ont causé la ruine matérielle de . Il vit aujourd'hui dans une misère que peu de concitoyens suisses connaissent – heureusement. Pour le surplus, sa santé est ruinée, suite à l'intoxication par la fumée subie en sauvant son bétail.

est victime du dysfonctionnement de l'Etat. Il a été trompé par les deux inspecteurs de la Sûreté qui ont faussement enquêté à sens unique, imposant l'auto-ignition du foin comme cause de l'incendie, alors qu'il s'agissait d'une action malhonnête effectuée par

est le spécialiste auto-proclamé de la Sûreté VD pour les incendies. C'est archi-faux : une enquête sérieuse montrera que n'a aucune expérience par rapport à la fermentation du foin. C'est l'une des contrevérités que l'on trouve dans le dossier, parmi tant d'autres.

Vous conviendrez qu'il est ahurissant qu'une minorité inconnue, avec l'aval des Conseillers d'Etat vaudois, puisse démolir de cette façon le destin d'un citoyen qui n'a jamais causé de problèmes.

Par la présente, je vous adresse cette pétition pour requérir d'être entendu de vive voix, en compagnie

Le but étant d'obtenir qu'une commission du Grand Conseil enquête sur la prétendue expérience des inspecteurs de la Sûreté

par rapport aux incendies, et tout particulièrement l'auto-ignition du foin. Cette commission continuera ensuite à étudier les agissements illicites de ces deux agents. Il est sûr et certain, qu'ils n'ont pas triché seulement dans ce cas. La machine judiciaire s'est emballée de façon générale. Cette pétition mérite en conséquence d'être traitée de façon super-urgente, car elle est d'un intérêt public essentiel.

Dans l'attente d'être convoqué, je vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés, mes sentiments distingués



Gerhard ULRICH